

Ézanville *infos*

WWW.EZANVILLE.FR // LE JOURNAL DE VOTRE COMMUNE // OCTOBRE 2020

#150

AGENDA

JUSQU'AU 17 OCTOBRE

EXPOSITION

La bibliothèque municipale présente une exposition intitulée « Reflets de ciel : rêves et raisons » jusqu'au samedi 17 octobre. Cette exposition interroge la représentation que notre société contemporaine a du ciel. Que reste-t-il du ciel, de cet environnement nocturne, de cet héritage culturel universel ? Elle est réalisée en partenariat avec l'agglomération Plaine Vallée dans le cadre de l'action « Noctanbib ».



7 & 27 OCTOBRE

PERMANENCES MA COMMUNE MA SANTÉ

Ma Commune Ma Santé s'adresse à tous les Ezanvillois qui souhaitent retrouver une couverture santé de qualité et/ou économiser sur les cotisations mensuelles en préférant une offre collective et mutualisée, à un contrat individuel. Un référent local, M. Augard, tiendra deux permanences afin de répondre à toutes vos questions le mercredi 7 octobre et le mardi 27 octobre de 9h30 à 17h30 au C.C.A.S.. Il est impératif de vous inscrire par téléphone au 01 39 35 44 97.

Informations : <http://www.macommunemasante.org> ou **05 64 10 00 48** (prix d'un appel local).

24 OCTOBRE

STAGES BAFA / BAFD

La Ville organise deux stages pendant les vacances de la Toussaint.



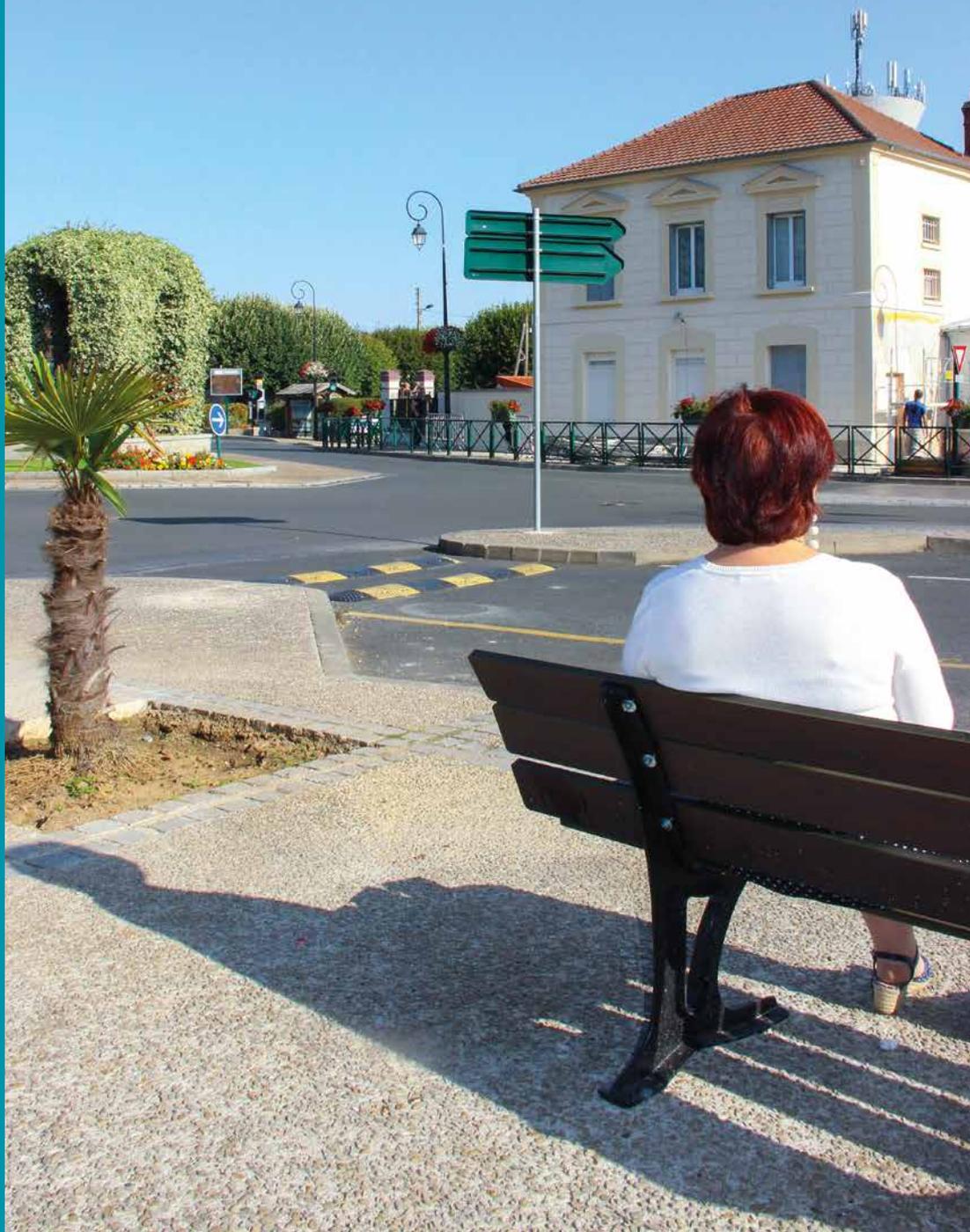
- Un stage BAFA base (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) en partenariat avec l'association « La main solidaire », du 25 octobre au 1^{er} novembre 2020 à un prix réduit (280 euros).

Inscriptions et informations au service Jeunesse et Familles - 01 39 35 95 82.

- Un stage BAFD général (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'accueil collectif de mineurs), en partenariat avec l'association IFAC95, du samedi 24 octobre 2020 au dimanche 1^{er} novembre 2020, de 9h à 18h (week-end inclus). Une bourse, sous conditions, peut être accordée par le Préfet de Région IDF : <http://ile-de-france.drjscs.gouv.fr/spip.php?article1160>

Pour plus de renseignements, www.bafa-bafd.net/ et **01 34 44 21 90.**

LE CENTRE-VILLE S'EMBELLIT !



**CHÈRES ÉZANVILLOISES,
CHERS ÉZANVILLOIS,**

Cette année la rentrée était différente des années précédentes. La majorité de nos enfants n'avaient plus fréquenté les écoles depuis le 17 mars. Tout a été mis en œuvre afin que cette rentrée 2020/2021 se passe dans les meilleures conditions. Un énorme travail a été fait par Mme Malet en charge des affaires scolaires, le service éducation et les différents directrices ou directeurs de nos écoles. Jusqu'au dernier jour, nous avons attendu les consignes du protocole sanitaire de la part de la Préfecture. Nous avons également des interrogations sur une éventuelle fermeture de classe à l'école Paul Fort et finalement l'Inspection Académique nous a informés 3 jours après la rentrée du maintien de celle-ci. Des travaux conséquents ont été faits cet été dans nos écoles et nos enfants vont donc pouvoir travailler dans des bonnes conditions. Mais soyons attentifs aux règles sanitaires.

Sur décision du Préfet le port du masque est obligatoire sur toute la commune après l'avoir été aux abords de la gare et des écoles sur un périmètre de 200 mètres. Je conçois qu'il soit parfois difficile de porter le masque pendant des heures, mais il s'agit de votre santé et celle de tous.

Au regard de cette situation sanitaire, j'ai fait le choix d'annuler nos manifestations du mois de septembre, non sans hésitation. Cette décision n'a pas été facile à prendre mais je ne pouvais pas envisager que des centaines d'Ezanvillois se retrouvent massées à la brocante ou encore dans un cortège de lampions ou autour d'un feu d'artifice. J'espère que toutes ces mesures de distanciation seront levées dans les prochaines semaines afin que nous puissions relancer nos nombreuses manifestations. Du côté des sports, nous appliquons ce que les différentes fédérations préconisent et l'ensemble des compétitions a pu reprendre de manière quasi normale.

Depuis ma prise de fonction, je travaille avec les élus et mes services sur les dossiers de la Ville et je pourrai dans les prochaines semaines vous informer de l'avancement. Vous avez certainement pris connaissance via la presse d'un projet d'unité de méthanisation sur la commune d'Attainville. Je me suis penché sur cette méthode de traitement et pour ma part j'ai fait le choix de rejoindre mes collègues d'Attainville et de Moisselles afin de

connaître précisément les points positifs et négatifs de ce procédé. Il s'agit de notre environnement et l'enjeu est trop important.

Avec tout mon dévouement,



Éric BATTAGLIA
MAIRE D'ÉZANVILLE



VOTRE QUOTIDIEN

**LA VILLE EMBELLIT
VOTRE CADRE DE VIE**

Aménager et embellir notre ville est indispensable pour garantir aux Ezanvillois un cadre de vie agréable. Retour sur les dernières actions.

VALORISATION DU PATRIMOINE

Ravalement de l'ancienne mairie

L'ancienne mairie (également ancienne perception) a bénéficié d'un ravalement identique à son aspect historique. La restauration et l'embellissement de la façade de ce bâtiment datant de la seconde moitié du 19^e siècle a coûté 28 840 €. Le ravalement est composé d'enduit monocouche gratté qui, en plus de son aspect esthétique, présente l'avantage d'imperméabiliser les façades et de durer dans le temps. D'aspect flamboyant neuf, ce bâtiment historique redonne du cachet au cœur de ville.



Ézanvilleinfos

Mensuel d'informations municipales Hôtel de Ville // 0139 35 44 80
Directeur de la publication // Éric Battaglia - Rédaction // Ève Pavese
Conception-réalisation // RDVA // 0139 90 10 00
Impression // STIP // 0139 91 91 73 // Dépôt légal à parution



AMÉNAGEMENTS URBAINS

Nouveaux mobiliers urbains en centre-ville

Afin d'agrémenter votre cadre de vie, la Ville a installé plusieurs bancs, un abri à vélos et de la végétation dans le centre-ville.

- Place de la mairie, devant l'école Albert Camus côté Rodet, **2 bancs** ont été installés sous les arbres, utiles aux parents d'élèves mais aussi aux passants. (1)
- Rue Gallicher, **1 banc** est situé en face des commerces. (2)
- Sur la place centrale, à côté des palmiers qui ont été sortis des jardinières pour être plantés, **3 bancs** sont à votre disposition. (3)
- Si vous décidez de venir faire vos courses en centre-ville à bicyclette, vous pourrez la déposer sous l'**abri-vélos** installé place Elluin Devillers et vous reposer quelques instants sur **1 banc** disposé à quelques mètres. (4 et 5)

L'installation de ce mobilier urbain est également une invitation au bien vivre-ensemble et à la convivialité que chacun espère pouvoir célébrer de nouveau lorsque la crise sanitaire sera terminée.



ENVIRONNEMENT

Entretien des trottoirs

Le service des Espaces extérieurs interviendra prochainement dans l'ensemble des rues pour le désherbage des trottoirs, côté caniveaux. L'intervention se fera de deux façons, soit mécanique à l'aide de matériel spécialement conçu pour cette tâche, soit manuellement à l'aide d'outils adaptés.



La Ville en lutte contre les dépôts sauvages

Lors de ses patrouilles quotidiennes, la Police municipale a repéré des dépôts sauvages dans la plaine et aux abords de certains sentiers communaux. Des

investigations, en collaboration avec la Gendarmerie, ont permis de retrouver les responsables de ce dépôt. Il s'agit de professionnels du bâtiment. Une plainte a été déposée et une amende d'un montant de 1500 € a été acquittée par ces derniers. Le coût du retrait des déchets ainsi que le nettoyage des lieux sont également à leur charge.



LE MOT DE L'ÉLU

« Nous ne restons pas inactifs et tenons à préserver la propreté de notre plaine mais également de l'ensemble de notre commune. »

Guy Barrière
Adjoint au Maire
en charge de la Sécurité

UN NOUVEAU VÉHICULE ÉLECTRIQUE POUR LES SERVICES TECHNIQUES

Parce que l'environnement et le développement durable constituent des préoccupations majeures pour la Ville, les services techniques viennent de faire l'acquisition d'un Kangoo ZE 100 % électrique qui accompagne les agents municipaux dans leurs missions quotidiennes.

L'utilitaire est un compromis idéal entre la capacité de chargement d'environ 1m³ et la maniabilité, répondant ainsi aux besoins et contraintes rencontrés par les agents municipaux.

Le système de recharge par borne peut se faire en un minimum de 30 minutes et l'autonomie du véhicule correspond parfaitement aux parcours quotidiens des agents.

Le montant total de ce véhicule s'élève à 16 697 € auxquels se soustraient de 5 000 € de bonus écologique et la reprise d'un ancien véhicule de la flotte municipale, soit un coût total de 10 697 €. La batterie du kangoo est en location afin de mieux maîtriser les coûts de maintenance et de recyclage.

Il s'agit du deuxième véhicule électrique de la flotte communale. L'année dernière, la Ville avait déjà investi dans l'achat d'une camionnette 100 % électrique à destination des agents service propreté des services techniques.

Outre des déplacements plus propres au quotidien sans rejet de CO₂, le renouvellement du parc municipal avec des véhicules électriques, permet de faire baisser le poste carburant de façon conséquente et de générer des économies sur l'entretien et le renouvellement des pièces consommables. Il est par ailleurs agréable de constater une diminution des nuisances sonores.

Avec cette acquisition, la municipalité associe développement durable et qualité du service public avec une gestion rationnelle est maîtrisée des deniers publics. De nouveaux véhicules électriques sont à venir, et un flochage spécifique est en cours de réalisation.



RETOUR SUR LA RENTRÉE SCOLAIRE

Mardi 1^{er} septembre dernier, 335 petits Ezanvillois ont intégré leurs classes de maternelle et 651 élèves d'élémentaire ont eu la joie de retrouver leur cour d'école.

CARTE SCOLAIRE : LE POINT SUR LES OUVERTURES ET FERMETURES DE CLASSES

Une ouverture ou une fermeture de classe, dès lors qu'elles n'entraînent pas la création ou la suppression d'une école, ne nécessitent pas de décision du Conseil Municipal.

La décision d'ouvrir ou de fermer une classe, donc d'ajouter ou de retirer un poste d'enseignant, relève de la Direction académique des services de l'Éducation nationale (DASEN).

Cette préparation de la « carte scolaire » dure environ un an. Elle commence dès le mois d'octobre pour se terminer dix mois plus tard.

Après consultations auprès de différentes instances, c'est la DASEN qui, en février, prend la décision définitive de l'implantation des postes d'enseignants en fonction du nombre de classes dans les différents établissements du département.

En septembre, les derniers ajustements sont effectués au regard des effectifs constatés le jour de la rentrée.

Pour la rentrée scolaire 2020/2021 à Ezanville, la DASEN a adressé 2 arrêtés de mesure de carte scolaire :

- le 18 mai 2020, pour informer de la fermeture d'une classe à la maternelle Le Village au 1^{er} septembre 2020.
- le 25 juin 2020, pour informer de l'ouverture d'une classe à l'école élémentaire Albert Camus.



Un modulaire a été installé, cet été, dans la cour de l'école côté Rodet, pour permettre l'accueil des élèves à la rentrée. Cet investissement était prévu au budget 2020 pour une dépense de 35 000 € TTC/an.

Mais le 1^{er} septembre 2020, un comptage a été réalisé par l'Inspection de l'Éducation Nationale (IEN) et au regard du nombre d'élèves la nouvelle classe n'a pas été

ouverte. Les enseignants ont donc établi une répartition des élèves dans les 6 classes existantes pour cette année scolaire. De plus, l'IEN nous a informés le 4 septembre qu'il n'y aurait pas de fermeture de classe à l'école Paul Fort.

Au total, la Ville compte 986 élèves répartis dans les écoles maternelles et élémentaires, soit 33 enfants de moins que l'année passée.

ENTRETIEN DES CLASSES : DÉSINFECTIION PAR NÉBULISATION

Pour la rentrée scolaire 2020/2021, le Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports a présenté le guide des modalités pratiques de fonctionnement des établissements scolaires.

Ce protocole sanitaire rappelle les règles de nettoyage et de désinfection des locaux et du matériel qui sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus.

Depuis le 1^{er} septembre, pour compléter le nettoyage et la désinfection quotidienne, la Ville a missionné une entreprise pour une désinfection hebdomadaire par nébulisation de toutes les écoles maternelles et élémentaires ainsi que les locaux de la Maison de l'Enfance et du Centre Municipal d'Activités Culturelles et de Loisirs (CMACL).

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL ET LABEL PLAN MERCREDI (PEDT)

Un PEDT a été élaboré, en 2013, à l'initiative de la collectivité dans le but de tirer parti de toutes les ressources du territoire et de créer une synergie pour garantir une plus grande continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux élèves en dehors du temps scolaire. L'objectif est d'offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité.

Une convention, visant à contractualiser les modalités d'organisation des activités périscolaires, avait été signée en 2015, entre l'Académie de Versailles, la Préfecture du Val d'Oise, la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise et la Commune d'Ezanville.

En 2017, à la reprise de la semaine de 4 jours dans les écoles maternelles et élémentaires, différents partenariats ont été mis en place avec les associations et organismes du territoire afin de proposer des activités culturelles, sportives et ludiques participant à la découverte et à l'ouverture au monde.

Dans une démarche d'amélioration, un nouveau dispositif « le Plan mercredi » a été lancé à la rentrée 2018 afin d'offrir un projet éducatif ambitieux et faire du mercredi un temps de réussite et d'épanouissement pour l'enfant en cohérence avec les enseignements scolaires.

Le PEDT et le Plan mercredi résultent de l'aboutissement des différentes évolutions réglementaires intervenues dans le domaine de l'offre périscolaire. Le PEDT s'articule autour de 6 axes :

- favoriser la continuité éducative entre les temps familiaux, scolaires et périscolaires,
 - aider à la réussite scolaire et à l'épanouissement de l'enfant,
 - permettre l'accessibilité aux enfants en situation de handicap,
 - garantir la qualité des projets d'animation en promouvant des actions de formation auprès des personnels territoriaux,
 - promouvoir les actions intergénérationnelles,
 - donner l'accès à tous aux activités culturelles, sportives et aux loisirs éducatifs.
- Le Plan mercredi s'organise en respectant les objectifs suivants :
- Apporter une cohérence éducative et complémentaire des différents temps de l'enfant,
 - Accueillir tous les publics et améliorer la mixité sociale,
 - Valoriser les territoires : développer le parcours de découverte du territoire,
 - Développer des activités éducatives de qualité : sports, culture, nature et sciences, numérique et intergénérationnel.



COMPTEUR LINKY : OÙ EN EST-ON À EZANVILLE ?

Dans le cadre de la reprise progressive des missions de service public d'Enedis suite au confinement, le remplacement des anciens compteurs électriques par le nouveau compteur communicant Linky a redémarré depuis le 11 mai avec des mesures sanitaires spécifiques mises en place pour protéger la santé de chacun.

Enedis, entreprise gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, procède actuellement à la modernisation des compteurs des Ezanvillois, grâce à l'installation des compteurs Linky, dits « communicants », car ils permettent de transmettre des informations à distance en utilisant la technologie du Courant porteur en ligne (CPL). Ces compteurs permettent un emménagement simplifié, un relevé de consommation sans dérangement, une détection des pannes plus rapide et une maîtrise de sa consommation facilitée. Ils remplaceront par obligation légale l'ensemble des compteurs d'électricité en France d'ici 2021.

A ce jour, plus de 4000 compteurs ont été installés sur la commune et il en reste encore 508 à poser. Pour réaliser ces opérations de remplacements des compteurs, Enedis a mandaté la société ENERGY DYNAMIC

(ENDY). **La fin du déploiement est prévue entre le 1^{er} avril et le 30 juin 2021.**

Pour prévenir chaque Ezanvillois du remplacement de son compteur, vous recevrez d'abord un courrier d'Enedis (vers mi-mars 2021) puis, le moment venu, l'entreprise ENERGY DYNAMIC vous informera de la date prévue pour le remplacement du compteur. Indépendamment de cette information, si votre compteur est situé sur votre terrain ou à l'intérieur de votre logement, vous pourrez contacter l'entreprise par téléphone au numéro indiqué dans ce courrier, afin de convenir d'un rendez-vous avec un technicien pour l'installation. Cette intervention dure en moyenne 30 minutes et est évidemment gratuite. Précisons également qu'il n'est pas nécessaire de réaliser des travaux d'aménagement au préalable.



RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Vous êtes nombreux à vous poser certaines questions au sujet du compteur Linky, en voici les réponses.

De par la loi la Ville est propriétaire des compteurs ; peut-elle refuser l'installation ?

NON, le déploiement du compteur Linky est une obligation légale inscrite au code de l'Énergie.

Les ondes du compteur Linky sont-elles dangereuses ?

NON. Le compteur Linky n'utilise pas d'ondes radio, les informations sont transmises par les câbles électriques en basse fréquence. Son champ électrique se situe entre 0,25 V/m et 2 V/m à 1 mètre (limite réglementaire 87 V à 1 mètre). À titre de comparaison une ampoule basse consommation produit 15 V/m à 30 cm, un ordinateur 4 V/m à 50 cm et une plaque à induction 6 V/m à 40 cm.

Les données collectées sont-elles anonymisées et sécurisées ?

OUI, Enedis est soumis aux règles habituelles, sans communication d'informations personnelles. Son action est contrôlée par l'ANSSI (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information) et la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).

Pouvez-vous refuser l'installation d'un compteur Linky ?

NON, la loi encadrant le déploiement du compteur LINKY ne prévoit pas de procédure de refus.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site d'Enedis : <http://www.enedis.fr/compteur-communicant>



LOGEMENTS SOCIAUX : LEVÉE DE LA CARENCE

Au cours de l'année 2014, le Préfet du Val d'Oise signifiait à la Ville l'obligation d'atteindre, durant la période triennale 2014-2016, un objectif de réalisation de 40 logements sociaux, conformément aux orientations de la Loi DUFLOT du 18/01/2013.

En 2017, Ézanville n'ayant pas réussi, dans un délai aussi court, à mettre en œuvre les moyens nécessaires à la réalisation du quota de logements sociaux, le Préfet du Val d'Oise a, prononcé la carence de la Commune, par arrêté du 19 décembre 2017, avec pour conséquences :

- Le transfert des droits d'attribution de logements sociaux par la Ville au profit des services de l'état (Préfet)

- Le transfert du droit de préemption urbain au profit de ces mêmes services.
- Une pénalité de plus de 30 000 euros par an.

Les actions menées par la municipalité (modification du Plan Local d'Urbanisme fixant à 30 % le nombre de logements sociaux à réaliser pour toute construction d'immeuble, la cession et la préemption de terrains par la Commune, la signature d'un contrat avec l'Établissement Public Foncier...) ont permis de réaliser le quota, pour la période 2017/2019, de 47 logements sociaux.

Monsieur le préfet du Val d'Oise a donc levé la carence, au regard des objectifs atteints.

Ézanville retrouve ainsi ses droits, mais un nouveau quota de 74 logements a été nouvellement fixé pour la période 2020/2022.



REVUE MUNICIPALE : VOUS AVEZ LA PAROLE !

Participez à l'enquête de lectorat de notre revue municipale afin de faire évoluer la communication de la Ville.



VOTRE STATUT ?

- Étudiant(e) Actif/active
 Sans emploi Retraité(e)

VOTRE ÂGE ?

- Moins de 18 ans 18-24 ans
 25-34 ans 35-44 ans
 45-44 ans 55-64 ans
 Plus de 65 ans

LISEZ-VOUS L'EZANVILLE INFOS ?

- À chaque parution
 Occasionnellement
 Jamais

SI « JAMAIS », POUR QUELLE(S) RAISON(S) ?

- Je ne le reçois pas dans ma boîte aux lettres
 Il ne répond pas à mes attentes
 La presse territoriale ne m'intéresse pas

QUEL EST VOTRE JUGEMENT GLOBAL ?

- Satisfait(e)
 Assez satisfait(e)
 Peu satisfait(e)
 Pas du tout satisfait(e)

QUELLES SONT VOS HABITUDES DE LECTURE ?

- Je lis la version papier
 Je lis la version numérique en ligne sur le site Internet de la Ville
 Je lis l'ensemble des articles
 Je ne lis que les articles qui m'intéressent
 Je ne fais que parcourir la revue
 Je n'ouvre pas la revue

PARMI CES RUBRIQUES, LESQUELLES SONT VOS PRÉFÉRÉES (PLUSIEURS CHOIX POSSIBLES) ?

- Actualités culturelles et sorties
 Projets municipaux
 Édito
 Actualité du territoire (département, agglomération)
 Vie associative
 Dossier thématique
 Commerce et artisanat
 Portraits
 Activités jeunesse
 Loisirs
 Services publics et démarches
 Tribunes politiques
 Histoire et patrimoine
 Travaux
 Retour en images
 Carnet naissances/décès

QUEL GENRE JOURNALISTIQUE PRÉFÉREZ-VOUS ?

- Interview Reportage
 Dossier Article informatif
 Brève Portrait

LA MISE EN PAGE DE L'EZANVILLE INFOS EST-ELLE CLAIRE ?

- Oui Non

LA TAILLE DES CARACTÈRES VOUS CONVIENT-ELLE ?

- Oui Non

QUE PENSEZ-VOUS DE LA PROPORTION DES TEXTES ET DES PHOTOS ?

- Trop de texte et pas assez de photos
 Trop de photos et pas assez de textes
 Un bon équilibre textes-photos

LA PÉRIODICITÉ (1 FOIS PAR MOIS) VOUS CONVIENT-ELLE ?

- Oui Non

PRÉFÉRERIEZ-VOUS UN FORMAT JOURNAL (A3) OU UN LIVRET (A5) ?

- Journal Livret

UTILISEZ-VOUS UN AUTRE MOYEN POUR OBTENIR DE L'INFORMATION EZANVILLOISE ?

- Oui Non

SI OUI, LEQUEL ?

- Site internet de la Ville
 Affichage public
 Panneaux électroniques d'information
 Facebook de la Ville

QUEL(S) SUJETS SOUHAITERIEZ-VOUS VOIR TRAITÉ(S) PLUS SOUVENT DANS L'EZANVILLE INFOS ?

.....
.....
.....
.....
.....

Nous vous remercions de nous faire part de vos avis en découpant et en envoyant le questionnaire rempli par courrier (Place Jules Rodet, 95460 EZANVILLE) ou en le déposant directement dans la boîte aux lettres ou à l'accueil de la mairie avant le 20 octobre. Enquête également disponible en ligne.

GARDEZ LE CONTACT AVEC VOS ÉLUS !

NOM	DÉLÉGATION	COURRIEL
BATTAGLIA Éric	Maire	secretariat.mairie@ezanville.fr
RAFAITIN-MARIN Agnès	Finances, rapporteur des budgets, marchés publics, commission d'appels d'offres, contrôle de gestion, développement économique, emploi, commerces.	arafaitin@ezanville.fr
POLLET Jean-Robert	Services Techniques, voirie, assainissement, eau, bâtiments, espaces verts.	technique@ezanville.fr
WEBER Marguerite	Affaires Générales, état civil, élections, recensement et cimetière.	accueilhdv@ezanville.fr
LE PIERRE Louis	Associations culturelles et caritatives, sport et équipements sportifs, jeunesse, gestion des salles communales, patrimoine.	llepierre@ezanville.fr
MALET Geneviève	Affaires scolaires, périscolaire, petite enfance, restauration, conseil municipal des jeunes.	mde@ezanville.fr
FREMONT Christian	Urbanisme, permis de construire, environnement.	urbanisme@ezanville.fr
SARETTO Sonia	Affaires sociales (CCAS), solidarité, logement, handicap, séniors, Égalité hommes/femmes.	c.c.a.s@ezanville.fr
BARRIERE Guy	Police Municipale, Sécurité, Événementiel, animation de quartier, Anciens combattants.	gbarriere@ezanville.fr

Octobre Rose 2020 : participez au dépistage des cancers du sein !

Le site du Val d'Oise du CRCDC-IDF rassure et encourage les femmes de 50 à 74 ans à participer au dépistage organisé des cancers du sein.

Comme chaque année, Octobre Rose est un moment fort de sensibilisation de la population francilienne au dépistage organisé des cancers du sein. Le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC-IDF) sera au rendez-vous pour réitérer son message à l'attention des femmes de 50 à 74 ans : « Mesdames, pensez à prendre rendez-vous dans votre centre d'imagerie médicale pour effectuer votre mammographie. Ce geste simple peut vous sauver la vie ! »

Dans un contexte très particulier marqué par la pandémie de COVID 19, le CRCDC-IDF tient à rassurer les femmes sur le fait que les acteurs du dépistage et notamment les centres d'imagerie médicale appliquent les mesures sanitaires nécessaires à la sécurité des femmes dans le cadre de leurs examens. Le CRCDC-IDF souligne également la plus-value de la mammographie qui dans le cadre du dépistage organisé des cancers du sein, inclut une seconde lecture des clichés en plus de la prise en charge financière par l'Assurance Maladie.

L'équipe du site du Val d'Oise du CRCDC-IDF se tient à la disposition des femmes pour répondre à toutes leurs questions. Elle sera également disponible lors des actions de terrain organisées pour Octobre Rose à travers l'ensemble du département. La campagne s'effectuera aussi sur le web !

Rendez-vous dès maintenant sur le site du CRCDC-IDF <https://www.depistage-cancers-idf.org/> et sur nos réseaux (Facebook, LinkedIn, Twitter) pour suivre la campagne d'Octobre Rose.



Déchets et Coronavirus : où jeter votre masque ?

Pour éviter la propagation du Covid-19, masques, gants jetables et mouchoirs doivent être jetés aux ordures ménagères uniquement.

Le Sigidurs vous informe que votre poubelle dédiée à la collecte des emballages et des papiers recyclables (poubelle à couvercle jaune) sera scotchée et refusée à la collecte si des masques chirurgicaux sont retrouvés à l'intérieur. Il vous faudra attendre la prochaine collecte et les avoir retirés de votre poubelle pour qu'elle soit ramassée.

Les mouchoirs à usage unique, les gants jetables et les masques chirurgicaux doivent être jetés obligatoirement dans la poubelle d'ordures ménagères (couvercle gris).

Le Sigidurs vous remercie pour votre bienveillance envers tous ses agents (éboueurs et agents chargés du tri).



Au mois d'octobre, le Sigidurs vous invite à La Semaine du Jardin Durable

Distribution gratuite de compost :

- Les 2 et 3 octobre, sur les déchèteries de Sarcelles et de Louvres
- Les 9 et 10 octobre, sur les déchèteries de Gonesse et de Bouqueval

La distribution est réservée aux habitants, munis de leur badge d'accès ou d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité pourront à nouveau profiter de ce service. Le Sigidurs offrira 20 kg de compost en sac par foyer*.

Afin de respecter les gestes barrières, le port du masque est obligatoire dans les déchèteries, du gel hydrologique sera mis à votre disposition et la distribution en vrac est annulée.

* Offre réservée aux particuliers (hors services techniques, associations, administrations), dans la limite des stocks disponibles

TRIBUNES DES GROUPES D'OPPOSITION

Nous saluons les initiatives d'animation pour les enfants dans notre quartier du Rû de Vaux cet été, mais nous rappelons la responsabilité de la ville d'assurer une mixité entre les enfants de tous nos quartiers et d'élargir ces activités pour tous.

Nous avons évité la fermeture d'une classe à l'école Paul Fort. Nous déplorons la fermeture d'une classe à l'école maternelle Le Village, alors qu'un espace supplémentaire aurait permis, face à la situation sanitaire actuelle, de répartir les enfants en groupes plus petits et ainsi de mieux respecter les gestes barrières. Nous resterons vigilants quant au maintien de tous les services publics sur Ezanville (Écoles, Trésorerie, Poste). Nous vous inviterons régulièrement à vous mobiliser dans des actions collectives.

Nous souhaiterions savoir si des initiatives pour aider les familles à l'achat des masques qui représente un budget important et qui ne sont pas des fournitures scolaires comme les autres mais des protections de santé publique, sont prévues par le CCAS ou dans le budget de la ville, notamment pour les familles les plus modestes.

Il serait nécessaire, pour l'information de tous, d'avoir des précisions sur les réunions d'avancement tenues sur le pôle gare et sur la Zac. Il serait même souhaitable que les groupes d'opposition puissent y participer pour enrichir les projets. Nous rappelons que l'implantation d'une enième grande surface commerciale n'est pas la solution et nous persistons à y proposer la création et l'aménagement du premier éco-quartier d'Ezanville.

**Pierre Leduc, Paule Schaff et Alain Lambert
Ezanville ensemble**

Cher(e)s Ezanvillois(es),

Avec notre collectif de bénévoles *Ezanville c'est vous!*, nous nous sommes inscrits dans la démarche du **"World Clean-up Day"**.

Cette grande opération de nettoyage de la planète est un programme mondial annuel d'action sociale visant à fédérer toutes les énergies pour lutter contre le problème des déchets solides. En effet, nous savons que les questions écologiques et notamment celles liées au développement durable sont parmi les principaux enjeux de notre époque. Et d'ailleurs, dans le même esprit, nous avons demandé au maire d'entamer la dématérialisation des documents notamment ceux pour les conseils municipaux.

Dans le cadre de cette démarche, nous prenons notre part de responsabilité et avons choisi de mener une opération de nettoyage à l'échelle de notre ville. Cela s'est tenu le 19 septembre dernier au niveau de la ZAC « Castorama-BUT » et des quartiers voisins (Bourguignons, Rû-de-Vaux). Cette action, nous la reproduirons chaque année.

Conscients des contraintes sanitaires, nous avons organisé ce moment dans le respect des règles sanitaires. Notre objectif est de sensibiliser les Ezanvillois sur les aspects environnementaux et le respect de notre cadre de vie. C'est d'ailleurs l'un des premiers enjeux de notre collectif *Ezanville c'est vous!*

Nous remercions tous les Ezanvillois qui nous ont spontanément apporté leur soutien. Preuve, s'il en est, que nous sommes nombreux à partager cette préoccupation en faveur du développement durable.

D'autres temps forts nous attendent pour promouvoir le vivre-ensemble, la solidarité et le développement durable. Nous vous informerons de nos actions futures.

Comme vous le savez, le port du masque est désormais obligatoire dans les rues d'Ezanville, alors protégez-vous bien !

**Ezanville c'est vous !
Sébastien ZRIEM, Nadia GOSMANT,
Pierre GREGOIRE, Sylviane SINAY**

Nous remercions nos électeurs qui continuent à nous suivre et nos lecteurs des pages Facebook ou la tribune.

La nouvelle équipe municipale est installée pour six années. M. Battaglia, fraîchement investi nous a dit marquer une rupture avec les anciennes pratiques (bravo) en installant des groupes de travail sur des projets précis et plus complexes. Nous y participerons tant que nous y serons réellement écoutés dans un débat d'idées constructives.

Nous restons fidèles aux grandes lignes de notre campagne dont l'objectif principal vise au bien-être et la réalisation de plusieurs projets importants pour la ville.

En matière d'urbanisme, nous serons vigilants à l'évolution de la ZAC en concertation avec les propriétaires fonciers, et nous n'oublierons pas non plus les projets du pôle gare, création de crèche, de l'école Camus, et de la maison de la culture.

En matière économique et sociale, nous veillerons au maintien d'un budget « dépollué » et maîtrisé. Un gros travail à réaliser en matière de valorisation des actifs, sans matraquage fiscal via l'intercommunalité.

En matière environnementale, nous regrettons que le service urbanisme ne se soit toujours penché sur les nuisances des abattoirs avec le collectif de riverains. Rappelons qu'en novembre/décembre 2019, les services préfectoraux (DDPP) avaient constatées des carences d'installations et procédures pour lesquelles, ils ont émis 19 recommandations. Il est du ressort des services de l'urbanisme et de la DDPP de faire appliquer les mises aux normes réclamées. 10 mois plus tard, toujours rien de nouveau !

Nous demandons dès la rentrée un **macro planning** des gros projets de la nouvelle majorité afin d'offrir une meilleure visibilité à tous les ezanvillois et une communication transparente sur l'avancement.

Toute l'équipe d'Un Avenir pour Ezanville vous rappelle de ne surtout pas oublier de rester vigilants aux mesures sanitaires et de vous protéger.

**Un Avenir Pour Ezanville
Yves Kerscaven et Christine Leroux**

RETOUR SUR...

5 septembre : Forum des associations



CARNET

JUILLET

Naissances

Bissane Nberri.

AOUT

Naissances

Rafael Barta, Anaëlle Boulch, Sahaj Kumar, Loyce Saussois, Mathéo Yabas, Léa Yalap, Mia Zemmour.

Décès

Gilles Barbier, Maria Di Giovanni.

SEPTEMBRE

Naissances

Rayan Bauche, Camille et Thomas Devulder, Colette Happi Tchouaga, Meydine Karkour, Lowen et Lyam Rouvier Nodier.

Mariages

Virginie De Faria et Anthony Mouillet, Amélie Leguay et Rémi Joret, Elisabeth Daudet et Jean Moulin.

Décès

Rose-Line Réparat, Max Deshayes.

La Municipalité présente ses plus sincères condoléances à la famille de Monsieur «Maxou» Deshayes décédé accidentellement le samedi 19 septembre 2020. La Ville tient également à rendre hommage à Madame Rose-Line Réparat, ancienne responsable du service municipal Petite Enfance.

EN BREF ...

RAPPEL : Port du masque obligatoire dans toute la ville



Suite à l'arrêté préfectoral n°2020-701, imposant le port du masque pour les personnes de 11 ans et plus dans tout l'espace public de certaines communes de moins de 10 000 habitants, dont fait partie Ezanville, le port du masque est obligatoire dans toute la ville entre 6 h et 22 h, à compter du vendredi 11 septembre 2020 et pour une durée d'un mois.

Fermeture de la mairie le samedi

La mairie sera fermée le samedi matin pendant les vacances scolaires de la Toussaint, à savoir les samedis 17, 24 et 31 octobre.

Réouverture de la bibliothèque le samedi

La bibliothèque municipale est de nouveau ouverte le samedi de 10 h à 12 h 50. En raison de la crise sanitaire, la consultation des ouvrages sur place est interdite jusqu'à nouvel ordre.

Permanences écrivain numérique

Le C.C.A.S. en partenariat avec le Secours Catholique peut vous accompagner à effectuer vos démarches administratives : recours, courriers, déclarations...

Les prochaines permanences se tiendront le jeudi 8 octobre, jeudi 19 novembre et jeudi 17 décembre.

Uniquement sur rendez-vous au 01 39 35 44 97

Plaine de vie : programme des animations nature d'octobre

Au mois d'octobre, l'association Plaine de vie vous propose :

- le club nature pour les enfants à partir de 5 ans de 10 h à 12 h le mercredi 21 octobre et une semaine entière à la Toussaint
- des animations nature le mercredi 7 (la châtaigne en folie) et 14 (création d'habitat pour la faune) octobre de 14 h à 16 h.
- des sorties naturalistes le samedi 10 (fête de la nature) et 24 (création d'habitat pour la faune) octobre de 10 h à 12 h.

Détails et inscriptions sur www.plainedevie.org



Animations aux Jardins d'Ellysse

Pour la ré-ouverture du Jardin, c'est à un parcours onirique et envoûtant que Franck Chastanier et Franck Bourilhon vous invitent à travers une exposition intitulée F'Chasta Créations le samedi 3 et le dimanche 4 octobre. Une première incursion de la peinture et de la couleur parmi les plantes amies du jardin. En parallèle de l'exposition, un marché bio, exotique, gourmand et médicinal se tiendra ainsi qu'un atelier sur les plantes pour renforcer son immunité (32 € - sur réservation) de 14 h à 19 h, 11 avenue du général de Gaulle à Ezanville.

www.lesjardinsdelysse.com

Travaux dans la forêt d'Écouen

Des travaux de « cloisonnement » vont démarrer. Ils consistent à tracer, à intervalles réguliers, des « layons » (cheminements rectilignes) destinés à la circulation des engins forestiers. Le tracé de ces layons consiste à retirer les arbres se trouvant sur l'emprise de ces futurs « couloirs ». Le bois issu de ces coupes sera valorisé en bois de chauffage ou bois énergie.

Des travaux de coupe sont également programmés visant à améliorer la qualité et la santé des arbres de la forêt et à la régénérer, dans le cadre d'un plan de gestion, l'Aménagement forestier, rédigé par l'ONF en lien avec l'AEV et validé par le Préfet du Val d'Oise. Le long de l'ancienne piste cavalière, des travaux de sécurisation des boisements sont prévus, avec le retrait d'arbres dépérissant : des frênes desséchés, victimes d'une maladie provoquée par un champignon parasitaire : la Chalarose. Par ailleurs, des clôtures vont être installées afin de sécuriser deux zones de fontis naturelles.

Commerces ambulants : changement de jour pour le poissonnier

Le poissonnier ambulant de la Place Elluin Devillers sera présent le samedi matin au lieu du jeudi matin à partir du 3 octobre.